



RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

Commentaires sur les
états financiers 2016

Villars-sur-Glâne, le 25 avril 2017

Table des matières

1. Préambule	3
2. Service transversaux	3
2.1. Remarques d'ordre général	3-4
2.2. Commentaires sur différents comptes	4-5
2.3. Récapitulatif comptes charges et produits.....	5
3. Home médicalisé de la Sarine	5
3.1. Remarques d'ordre général	5
3.2. Commentaires sur différents comptes	6-7-8
3.3. Récapitulatif comptes charges et produits.....	9
4. Foyer de jour de la Sarine	9
4.1. Remarques d'ordre général	9
4.2. Commentaires sur différents comptes	9-10
4.3. Récapitulatif comptes charges et produits.....	10
5. Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine	10
5.1. Remarques d'ordre général	10
5.2. Commentaires sur différents comptes	11-12
5.3. Récapitulatif comptes charges et produits.....	13
6. Service des ambulances de la Sarine	13
6.1. Remarques d'ordre général	13
6.2. Commentaires sur différents comptes	13-14-15
6.3. Récapitulatif comptes charges et produits.....	15
7. PassePartout Sarine	15
7.1. Remarques d'ordre général	15
8. Rattrapage des frais financiers des EMS	15
8.1. Remarques d'ordre général	15
9. Comptes d'investissements	16
9.1. Remarques d'ordre général	16
9.2. Commentaires sur différents comptes	16
9.3. Récapitulatif comptes charges et produits.....	16
10. Bilan	16
10.1. Remarques d'ordre général	16
10.2. Commentaires sur différents comptes	17-18-19
10.3. Récapitulatif comptes charges et produits.....	19
11. Commission des indemnités forfaitaires	19
11.1. Remarques d'ordre général	19
11.2. Commentaires sur différents comptes	20
11.3. Récapitulatif comptes charges et produits.....	20

1. Préambule

L'année 2016 a été la première année de fonctionnement du Réseau Santé de la Sarine selon la nouvelle structure juridique. Pour rappel, le HMS et le SAS étaient exploités par le biais de l'ACSMS (Association des communes de la Sarine pour les services médicaux-sociaux) qui est devenue au 1^{er} janvier 2016 le Réseau santé de la Sarine (RSS). L'activité d'aide et de soins à domicile était quant à elle gérée par l'intermédiaire de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile (FASDS). Cette fondation a été dissoute en date du 12 septembre 2016. A ce jour, le RSS compte 3 services principaux, à savoir :

- Home Médicalisé de la Sarine (HMS)
- Service d'Aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)
- Service des Ambulances de la Sarine (SAS)

Le Réseau santé de la Sarine exploite également un foyer de jour. Cette entité dénommée Foyer de jour de la Sarine figure dans les comptes du HMS. Le RSS gère également la centrale téléphonique du PassePartout Sarine ainsi que le rattrapage des frais financiers des EMS. Ces deux activités sont intégrées dans la comptabilité du RSS et figurent distinctement dans cette dernière.

Vous trouverez également à titre informatif dans les états financiers du RSS, les comptes de fonctionnement de la Commission des indemnités forfaitaires ainsi que ceux de la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS). Ces deux commissions sont juridiquement indépendantes du RSS. Dès le 1^{er} janvier 2018, la CODEMS sera absorbée par le RSS.

Comme annoncé dans le message sur le budget 2017, il y a eu des regroupements dans certaines charges, principalement dans les salaires, ce qui complique la lecture des comptes 2016 par rapport au budget 2016 ainsi qu'aux comptes 2015. Il s'agit du dernier exercice subissant cet état de fait. Les présentations du budget 2018 et des comptes annuels 2017 seront dès lors comparables.

Nous tenons à préciser que le budget 2016 a été établi en août 2015 sur la base des données comptables de l'ACSMS et de la FASDS.

A la fin de ce document, vous trouverez le rapport de l'organe de révision de Fidusar SA pour le Réseau santé de la Sarine qui propose d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

2. Services transversaux

2.1 Remarques d'ordre général

Les services administratifs (Direction générale (DG), finances, RH, juridique et informatique) ainsi que le Comité de direction sont répartis en fonction de clés de répartitions définies par la DG et le service des finances. La Direction générale et le service des finances ont été répartis en fonction d'une estimation du temps relatif à la gestion des services principaux et

des commissions. Le service des RH est quant à lui, réparti en fonction du nombre d'employés par service. Les charges informatiques sont réparties en fonction de l'utilisation des logiciels et du hardware.

Vous constaterez qu'il y a dans les comptes 2016 des charges « non budgétées », plus particulièrement des charges en relation avec le personnel, notamment les dédommagements pour véhicules privés, formation du personnel et autres charges du personnel. En effet, les montants budgétés pour ces charges sont inclus en 2016 dans les services principaux. De ce fait, dans les divers services, vous constaterez des charges inférieures au montant mis au budget 2016.

2.2 Commentaires sur différents comptes

		comptes 2016	budget 2016	écart
0126.3000.01	Comité de direction et com.	44 024.80	15 000.00	29 024.80

Afin de simplifier la gestion des paiements des jetons de présences, les services des RH et des finances ont pris l'initiative de payer par le biais du RSS les jetons de la Commission des indemnités forfaitaires pour un montant de CHF 9'029.75 ainsi que ceux pour la CODEMS pour un montant de CHF 13'327.05, ces montants ont été refacturés par la suite comme l'indiquent les comptes.

Le montant final réparti aux divers services est de CHF 23'822.90, soit un dépassement de CHF 8'822.90 par rapport au budget. Lors des comptes 2015, les jetons de présence pour l'ACSMS étaient de CHF 28'239.95 et répartis à part égale entre le HMS et la SAS. Lors de l'établissement du budget 2016, il n'a pas été tenu compte des jetons de présence facturés dans les comptes du SAS.

		comptes 2016	budget 2016	écart
0210.3130.01	Honoraires et prest. de tiers	12 100.00	-	12 100.00

Ce montant correspond à la facture que nous fera la société Fidusar SA pour la révision des comptes 2016 du RSS. Les honoraires pour les réviseurs et autres conseillers figurent dans les divers services du RSS pour un montant total de CHF 50'000.00. En tenant compte du montant de CHF 12'100.00 ainsi que des montants effectifs comptabilisés dans les divers services, la charge totale pour le RSS est de CHF 19'077.65. Cette différence est due notamment aux extournes des diverses provisions figurant dans les services principaux et de l'extourne du montant relatif aux honoraires de liquidation de la Fondation qui se sont avérés moins élevés que prévu.

		comptes 2016	budget 2016	écart
0221.3001.01	Provision pour charges extraordinaires de personnel	100 000.00	-	100 000.00

Un ex-employé du RSS revendique une indemnité de départ. Cette indemnité ainsi que les frais juridiques y relatifs ont été provisionnés dans cet exercice. Ce montant a été réparti à hauteur de 60 % pour le HMS et 40 % pour le SAS. Nous précisons qu'à ce jour il y eu deux jugements en notre faveur. Cette personne a cependant fait recours auprès du Tribunal cantonal.

		comptes 2016	budget 2016	écart
0222	Service informatique	387 365.92	359 643.00	27 722.92

La mise en place du Réseau santé de la Sarine et la fusion des différents services administratifs dans le courant du dernier trimestre 2015, nous ont obligés à recourir à l'augmentation des licences pour la gestion de la comptabilité et des salaires du RSS pour un coût de l'ordre de CHF 12'000.00. De plus, la mise en commun des boîtes mail de la Fondation pour l'aide et soins à domicile et le Réseau a demandé une nouvelle version de licences et une nouvelle solution, ce qui a engendré un coût de l'ordre de CHF 15'000.00. Au moment de l'élaboration du budget, nous n'avions pas anticipé ces différents coûts. Par contre, nous avons couvert ces charges avec la réserve constituée en 2015 pour la mise en place du RSS.

2.3 Récapitulatif comptes charges et produits

	Comptes 2016	Budget 2016	Différence	%
Total des charges	1 798 739.05	1 669 293.00	129 446.05	7.20%
Total des produits	1 798 739.05	1 669 293.00	129 446.05	7.20%
Excédent de charges	-	-	-	

3. Home médicalisé de la Sarine (HMS)

3.1 Remarques d'ordre général

L'exercice 2016 boucle sur un excédent de charges à répartir de CHF 122'404.72, soit un montant inférieur de CHF 38'995.28 par rapport au budget et ceci malgré le paiement de deux indemnités pour suppression de poste pour un montant total de CHF 71'868.60, ainsi qu'une indemnité de départ de CHF 60'000.00 provisionnée via les services transversaux.

Cette situation favorable est principalement due au fait que les services transversaux totalisent pour le HMS un montant de CHF 512'763.13 (sans la provision de CHF 60'000.00 ci-dessus) contre un montant budgété de CHF 621'900.00.

Nous rappelons que la présentation des comptes du HMS a aussi été modifiée notamment dans les charges de personnel et la réaffectation de certaines dépenses entre les différents secteurs.

Les explications concernant les principales variations des résultats de ces comptes se trouvent dans les tableaux ci-dessous.

3.2 Commentaires sur différents comptes

Charges

		comptes 2016	budget 2016	écart
4123.3101.01	Article de ménage cuisine	10 634.33	-	10 634.33
4123.3101.02	Matériel nettoyage cuisine	35.95	-	35.95
4123.3101.04	Produits de nettoyage	259.20	-	259.20
4123.3105.10	Ustensiles de cuisine	1 431.95	7 000.00	-5 568.05
4123.3105.11	Ustensiles pâtisserie	124.70	2 200.00	-2 075.30
4123.3150.01	Ent. meubles et app. cuisine	16 850.49	-	16 850.49
	Total	29 336.62	9 200.00	20 136.62

A la demande du chef de cuisine et afin qu'il puisse suivre les charges relatives à son secteur, nous avons procédé à des adaptations du plan comptable. En effet, dans le secteur maintenance figure un compte 4126.3150.01 « entretien et réparation mobilier » avec un budget de CHF 50'000.00. Sur ce montant, une part de CHF 20'000.00 est en relation avec la cuisine. Nous pouvons donc considérer que globalement, cette position est respectée.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4123.3105.01	Viandes, poissons, volaille	74 920.15	104 000.00	-29 079.85
4123.3105.02	Pain et articles boulangerie	62 953.29	82 000.00	-19 046.71
4123.3105.03	Lait-produits laitiers-œufs	86 529.14	88 000.00	-1 470.86
4123.3105.04	Epicerie	92 572.84	81 000.00	11 572.84
4123.3105.05	Fruits et légumes	101 831.96	105 000.00	-3 168.04
4123.3105.06	Boissons pour le résidents	27 816.88	25 000.00	2 816.88
	Total	446 624.26	485 000.00	-38 375.74

	Charges	Journées	Coût journalier
Comptes 2016	446 624.26	39 367	11.35
Budget 2016	485 000.00	40 150	12.08
Comptes 2015	477 137.25	40 554	11.77

Malgré un dépassement important dans la position épicerie, le coût journalier est en baisse par rapport au budget et à l'exercice 2015.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4125.3101.01	Articles de ménage	36 588.60	36 000.00	588.60
4125.3101.02	Matériel de nettoyage	7 792.35	6 000.00	1 792.35
4125.3101.03	Produits de lessive	37 617.60	26 000.00	11 617.60
4125.3101.04	Produits de nettoyage	23 265.10	32 000.00	-8 734.90
4125.3101.05	Désinfection chambres, lits	538.35	3 500.00	-2 961.65
4125.3112.01	Textiles & subsitiut textiles	12 540.05	17 500.00	-4 959.95
4125.3112.02	Mercerie	639.04	2 000.00	-1 360.96
	Total	118 981.09	123 000.00	-4 018.91

Dès le 1^{er} juin 2015, le HMS prend en charge le nettoyage du linge des résidents d'un autre EMS du district. En raison du temps d'attente d'une semaine entre la récolte du linge et son nettoyage, la blanchisserie doit utiliser un détachant spécifique. Notre service d'intendance a traité globalement 77'553 kilos de linge en 2016 contre 72'407 kilos en 2015. Les précédentes lignes justifient le dépassement de CHF 11'617.60 pour le compte « 4125.3101.03 produits de lessive ». A noter que le total des charges d'exploitation pour l'intendance est en baisse par rapport au budget.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4125.3130.01	Honoraires et prest. de tiers	23 904.10	-	23 904.10

Dans le compte ci-dessus sont comptabilisées les factures du Réseau fribourgeois d'entreprises formatrices en relation avec les salaires et la formation des apprentis. Il y a un montant budgété de CHF 60'000.00 dans le chapitre « 4126 Maintenance » qui tient compte de ces frais.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4126.3144.01	Entretien et rép. immeuble	197 605.91	175 000.00	22 605.91

Il a eu des travaux exceptionnels mis en charge de cet exercice, à savoir deux factures liées au séparatif des eaux pour un montant total de CHF 18'396.70 ainsi qu'une facture de CHF 14'843.80 pour des travaux particuliers urgents suite à l'analyse du bâtiment.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4127.3181.02	Pertes sur débiteurs	9 554.45	-	9 554.45

Deux débiteurs ont été passés en perte dans cet exercice. Dans les deux cas, il s'agit de successions répudiées. Il n'y avait pas de montant mis au budget en 2016. Nous avons pris la décision de maintenir la provision au bilan de CHF 30'000.00.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4127.3601.01	Subv. soins : correction	10 145.39	-	10 145.39

Il s'agit du décompte correctif 2015 émanant du SPS pour les frais d'accompagnement.

Recettes

		comptes 2016	budget 2016	écart
4120.4220.01	Taxes de soins LAMaL (forfait caisses-maladie) RAI	4 388 217.00	4 568 000.00	-179 783.00
4120.4220.02	Taxes des frais d'accompagnement RAI	2 967 238.03	2 775 000.00	192 238.03
	Total	7 355 455.03	7 343 000.00	12 455.03

Le budget 2016 a été effectué sur une base de 40'150 journées facturées en tenant compte des derniers tarifs connus, soit les prix de l'année 2015. En 2016, le nombre de journées facturées est de 39'367. Malgré la baisse du nombre de journées, les taxes encaissées sont légèrement supérieures au budget. Cette situation est due principalement à deux éléments. Premièrement, une augmentation du tarif de CHF 1.00 par jour pour la plupart des niveaux RAI que cela soit pour les taxes de soins et les taxes de frais d'accompagnement. Deuxièmement, le niveau de dépendance et de soins facturés aux résidents a augmenté entre le budget et les comptes 2016. Ce dernier facteur explique également la différence de proportion entre taxes de soins LAMAL et les taxes des frais d'accompagnement.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4124.4910.01	Participation repas SAS	24 000.00	48 000.00	-24 000.00

Les ambulanciers avaient la possibilité de se nourrir gratuitement à midi au restaurant du HMS. Un forfait de CHF 48'000.00 était facturé par le restaurant du HMS au SAS. Cet avantage historique que bénéficiaient les ambulanciers a été supprimé au 30 juin 2016 et ceci afin d'avoir une égalité de traitement pour l'ensemble du personnel du RSS. Pour être en lien avec les autres services, les ambulanciers reçoivent une indemnité de repas pour les gardes, ce qui compense partiellement l'ancien système.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4128.4250.01	Recettes animation	5 587.50	-	5 587.50

Les années précédentes, les recettes liées à l'animation (lotos, recettes stand Délices de la Bénichon) étaient comptabilisées en diminution des charges. Nous avons rectifié cet état de fait en 2016 afin de respecter les principes comptables.

3.3 Récapitulatif comptes charges et produits, solde à charge des communes

	Comptes 2016	Budget 2016	Différence	%
Total des charges	13 478 774.86	13 602 300.00	-123 525.14	-0.92%
Total des produits	13 356 370.14	13 440 900.00	-84 529.86	-0.63%
Excédent de charges à répartir	-122 404.72	-161 400.00	38 995.28	-31.86%

4. Foyer de jour de la Sarine

4.1 Remarques d'ordre général

Le taux d'occupation pour l'année 2016 est de 76.63 % contre 86.08 % en 2015.

Les explications concernant les principales variations des résultats de ces comptes se trouvent dans les tableaux ci-dessous.

4.2 Commentaires sur différents comptes

Charges

		comptes 2016	budget 2016	écart
4131.3101.01	Frais administratifs	-	3 300.00	-3 300.00
4131.3101.03	Frais administratifs	2 624.10	10 000.00	-7 375.90
4131.3980.22	Imputations internes fin.	3 852.35	-	3 852.35
4131.3980.26	Imputations internes info	6 500.00	-	6 500.00
	Total	12 976.45	13 300.00	-323.55

Les écarts que vous trouvez dans les différents comptes administratifs sont dus à un changement de méthode de comptabilisation. Dès l'année 2016, le montant figurant dans le compte 4131.3101.03 correspond à des frais effectifs. Les autres charges transitent par les comptes d'imputations internes.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4130.3130.01	Honoraires et prest. tiers	-	35 000.00	-35 000.00

Le budget 2016 n'a pas été utilisé comme en 2015. Cet écart positif est cependant compensé par une augmentation des salaires et charges sociales.

Recettes

Le foyer de jour est financé par :

- les contributions des assureurs-maladie
- une participation de l'hôte
- les frais financiers qui sont facturés aux Codems
- les subventions des pouvoirs publics

Dans le cadre des subventions des pouvoirs publics, le canton a fixé une subvention proportionnelle qui ne peut être plus de 30 % des charges budgétées, mais ne doit pas permettre un bénéfice de la part du foyer de jour.

4.3 Récapitulatif comptes charges et produits, solde à charge des communes

	<u>Comptes 2016</u>	<u>Budget 2016</u>	<u>Différence</u>	<u>%</u>
Total des charges	306 225.11	314 985.00	-8 759.89	-2.86%
Total des produits	306 225.11	314 985.00	-8 759.89	-2.86%
Excédent de charges	-	-	-	

5. Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)

5.1 Remarques d'ordre général

Au terme du bouclage des comptes, nous observons un résultat général inférieur au budget prévu (CHF 122'388.02 de déficit en moins).

L'exercice comptable 2016 enregistre une augmentation des recettes (sans les subventions cantonales) pour l'aide et les soins à domicile de CHF 1'027'821.80 par rapport au budget 2016. Les charges liées ont augmenté de CHF 806'605.74 par rapport au budget 2016. Cette augmentation d'activité a eu pour effet une forte progression des heures supplémentaires et vacances à payer au 31 décembre 2016. Cet état de fait s'explique aussi par le changement des systèmes informatiques qui a demandé beaucoup de travail de la part des collaborateurs.

Les explications concernant les principales variations des résultats de ces comptes se trouvent dans les tableaux ci-dessous.

5.2 Commentaires sur différents comptes

Charges

		comptes 2016	budget 2016	écart
4210.3011.xx	Salaires, indem. journalière et personnel temporaire	7 019 507.23	6 258 479.00	761 028.23
4210.3040.01	Allocation pour enfants	69 832.50	31 110.00	38 722.50
4210.3019.xx	Dédommagement transport	218 944.90	230 000.00	-11 055.10
4210.305x.xx	Charge sociales	1 197 691.31	1 199 715.00	-2 023.69
4210.309x.xx	Formation et autres charges	53 499.55	67 266.00	-13 766.45
4210.3106.xx	Matériel	40 024.95	35 000.00	5 024.95
4210.4221.09	Pertes sur produits OPAS	28 675.30	-	28 675.30
	Total	8 628 175.74	7 821 570.00	806 605.74

Vous trouverez ci-dessus un tableau récapitulatif pour le « secteur 4210 soins » qui facilitera la compréhension des chiffres 2016. Comme mentionné dans les remarques générales, l'augmentation des salaires est due à la forte progression de l'activité des soins à domicile. Vous constaterez que les charges sociales ne sont pas en lien avec la progression des salaires. En effet, les taux des assurances accidents et indemnités journalières maladie sont inférieurs à ceux appliqués lors de l'établissement du budget du SASDS.

Le compte « 4210.4221.09 Pertes et produits OPAS » de CHF 28'675.30 est composé de pertes réelles pour un montant de CHF 21'735.30 et de l'ajustement de la provision pour pertes sur créances de CHF 6'940.00. Il y a aussi lieu de mettre en relation le montant de CHF 28'675.30 avec le montant budgété de CHF 7'500.00 figurant dans le compte 4214.4220.49.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4215	Direction et administration	826 467.54	582 487.00	243 980.54
4216	Charges d'exploitation	616 074.04	766 782.00	-150 707.96
	Sans charges informatiques traitées ci-dessous	-151 489.67	-154 643.00	3 153.33
	Total	1 291 051.91	1 194 626.00	96 425.91

Le montant excédentaire des charges d'administration et exploitation se justifie par une augmentation de la refacturation des services transversaux. En effet, la méthode de répartition entre l'élaboration du budget 2016 et l'établissement du bouclage des comptes a été revue pour être au plus proche de la réalité en tenant compte notamment du projet Carefolio qui a nécessité un nombre d'heures considérable de la part des services transversaux. Cette dernière méthode a également été utilisée pour l'établissement du budget 2017.

Vous constaterez également dans le chapitre « 4216 charges d'exploitation » que les comptes assurances et entretien et réparation des véhicules détaillés dans le budget 2016, ont été regroupés dans un compte frais de véhicules par antenne.

Le montant de CHF 7'524.04 figurant dans le compte « 4216.3810.00 pertes extraordinaires » est composé pour l'essentiel de décomptes de charges sociales 2015 non provisionnés dans les comptes 2015 de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4215.3980.26	Imputations internes : service informatique (logiciel et matériel)	124 738.08	-	124 738.08
4216.3980.01	Refact. interne maintenance et licence informatique	-	86 182.00	-86 182.00
4216.3980.02	Refact. interne loc leasing informatique	26 751.59	68 461.00	-41 709.41
	Total charges informatiques	151 489.67	154 643.00	-3 153.33

Vous trouverez ci-dessus un tableau qui permet d'analyser les charges informatiques (hors salaires) qui ont été mises à charge du SASDS. Vous constaterez que le budget 2016 est respecté.

Recettes

		comptes 2016	budget 2016	écart
4210.4221.01	Evaluation et conseil OPAS	573 019.40	450 000.00	123 019.40
4210.4221.02	Factu. examens et soins	1 549 274.30	1 300 000.00	249 274.30
4210.4221.03	Facturation soins de base complexe OPAS	2 660 388.30	2 000 000.00	660 388.30
4210.4221.05	Autres recettes prestations	9 139.80	14 000.00	-4 860.20
	Total	4 791 821.80	3 764 000.00	1 027 821.80

Cet accroissement de recettes est dû à une augmentation importante des heures d'intervention. Le total des recettes selon les comptes 2015 est de CHF 4'374'801.50, soit une augmentation de CHF 417'020.30.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4211.4220.01	Facturation Ergothérapie	140 375.35	200 000.00	-59 624.65

En 2016, deux ergothérapeutes ont donné leur congé, elles ont été remplacées partiellement par du personnel temporaire. De ce fait, le nombre d'interventions budgétées n'as pu être maintenu.

5.3 Récapitulatif comptes charges et produits, solde à charge des communes

	Comptes 2016	Budget 2016	Différence	%
Total des charges	10 514 857.62	9 587 234.00	927 623.62	8.82%
Total des produits	6 390 511.64	5 340 500.00	1 050 011.64	16.43%
Excédent de charges à répartir	-4 124 345.98	-4 246 734.00	122 388.02	-2.97%

6. Service des ambulances de la Sarine (SAS)

6.1 Remarques d'ordre général

L'excédent de charges à répartir est de CHF 1'112'087.86 contre un montant budgété de CHF 1'362'350.00. Pour information, les charges à répartir pour l'année 2015 étaient de CHF 1'534'314.14.

Cette différence de résultat positive de CHF 250'262.14 est due principalement à l'augmentation des recettes du SAS pour un montant de CHF 166'342.36. Il y également eu une économie nette des charges pour un montant de CHF 83'919.78.

Les explications concernant les principales variations des résultats de ces comptes se trouvent dans les tableaux ci-dessous.

6.2 Commentaires sur différents comptes

Charges

		comptes 2016	budget 2016	écart
4220.30xx.xx	Charges personnel soins	3 251 953.59	3 248 000.00	3 953.59
4221.30xx.xx	Charges personnel direction	145 928.40	203 000.00	-57 071.60
	Total	3 397 881.99	3 451 000.00	-53 118.01

Il y a lieu d'analyser globalement ces deux positions. L'économie de CHF 53'118.01 est due à divers facteurs, à savoir :

- Une formation pour environ CHF 14'000.00 n'a pas pu être effectuée avant le 31.12.2016. Cette formation sera effectuée en 2017. Le budget 2017 ne tenant pas compte de cet élément, nous pouvons d'ores déjà prévoir un dépassement pour ce compte en 2017.
- Comme expliqué dans les commentaires pour le restaurant l'indemnité pour les repas du SAS a été stoppée au 30.06.2016, ce qui a entraîné une économie de CHF 24'000.00.
- Une économie de CHF 3'800.00 sur les vêtements de travail
- Le budget 2016 pour les frais de représentations de CHF 5'000.00 n'a été utilisé qu'à moitié.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4220.3106.02	Matériel d'intervention	52 053.80	19 000.00	33 053.80
4220.3106.03	Autre matériel de soins	-	22 000.00	-22 000.00
	Total	52 053.80	41 000.00	11 053.80

Cet écart se justifie notamment par une augmentation de 182 interventions par rapport à l'année précédente. Des commandes de matériel prévues en 2017 ont dû être anticipées en fin d'année. Il s'agit notamment d'un kit intra-osseux pour CHF 5'713.20 et le remplacement de capteurs de saturation pour CHF 1'688.00.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4221.3181.02	Pertes sur débiteurs	78 636.99	80 000.00	-1 363.01

Pour rappel, les factures du SAS sont envoyées directement aux patients. Les caisses maladies remboursent aux patients 50 % de nos factures mais au maximum CHF 500.00 par cas. Selon notre expérience, l'argent touché par les patients ne nous est pas forcément restitué en paiement de nos factures, ce qui entraîne un risque débiteur élevé.

Un nombre important d'actes de défaut de biens a été reçu durant l'exercice sous revue. Comme par le passé, la créance est passée en perte à ce moment-là. Les actes de défaut de biens ont été remis à la ville de Fribourg qui se chargera de contrôler la situation économique des débiteurs passés en perte. Nous n'avons pas à ce jour suffisamment de recul pour nous rendre compte de l'efficacité de cette collaboration avec la ville de Fribourg.

A noter qu'une provision de CHF 140'000.00 pour couvrir le risque débiteurs est inscrite au bilan au 31.12.2016. Cette provision n'a pas fait l'objet de modification par rapport à l'année passée.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4222	Frais généraux	457 496.98	463 900.00	-6 403.02

Vous constaterez que cette rubrique a fait l'objet de regroupement dans les frais de véhicules. Nous avons créé un compte de charge par véhicule qui englobe les réparations, le carburant, les assurances et l'essence. Globalement les frais généraux du SAS sont en lien avec le budget 2016.

Recettes

		comptes 2016	budget 2016	écart
4220.4220.01	Factu interventions urgence	2 081 552.80	1 950 000.00	131 552.80

Cet écart est dû à l'augmentation du nombre d'interventions qui passe de 4'147 en 2015 à 4'329 en 2016.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4220.4221.22	Prestations externes	22 260.00	-	22 260.00

Dans ce compte, sont comptabilisées les prestations en lien avec les matchs du Fribourg-Gottéron et pour le Morat-Fribourg. Ces revenus n'ont pas été mis dans le budget 2016.

6.3 Récapitulatif comptes charges et produits, solde à charge des communes

	Comptes 2016	Budget 2016	Différence	%
Total des charges	4 418 430.22	4 502 350.00	-83 919.78	-1.90%
Total des produits	3 306 342.36	3 140 000.00	166 342.36	5.03%
Excédent de charges à répartir	-1 112 087.86	-1 362 350.00	250 262.14	-22.50%

7. PassePartout Sarine7.1 Remarques d'ordre général

Le Réseau santé de la Sarine met la réception du HMS à disposition pour répondre au téléphone du PassePartout Sarine et pour planifier les courses de leurs deux véhicules. Cette centrale est ouverte tous les matins de la semaine.

Le montant figurant dans les états financiers de CHF 40'820.60 correspond aux charges salariales du personnel administratif du service des finances.

Les heures de la Direction générale et du chef des finances ainsi que les coûts informatiques en relation avec le changement de logiciel effectué en décembre 2016 n'ont pas été mis en charge du PassePartout Sarine.

8. Rattrapage des frais financiers des EMS8.1 Remarques d'ordre général

En 2013, l'ACSMS a effectué un emprunt de CHF 6'500'000.00 pour la CODEMS qui n'a pas de personnalité juridique. Cet emprunt, fait pour une période de 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022, a permis de régler définitivement le décalage de paiement des frais financiers des EMS. Le solde de cet emprunt est de CHF 3'900'000.00 au 31.12.2016.

9. Comptes d'investissements

9.1 Remarques d'ordre général

Les états financiers comprennent pour la première fois un compte des investissements. Le compte des investissements comprend les dépenses importantes dont la durée d'utilité s'étale sur plusieurs années, inscrites à l'actif en tant que patrimoine administratif.

9.2 Commentaires sur différents comptes

		comptes 2016	budget 2016	écart
4126.5010.01	Etudes plan de mobilité	7 581.60	25 000.00	-17 418.40

Une étude pour un plan de mobilité a débuté en fin d'année 2016. Le résultat final de cette étude devrait être connu en 2018.

		comptes 2016	budget 2016	écart
4220.5060.01	Achats de 2 ambulances	-	630 000.00	-630 000.00

L'achat des 2 ambulances a été reporté pour la fin de l'année 2017. Cet achat a fait l'objet d'un appel d'offre en 2016 soumis aux règles des marchés publics. Le montant de CHF 630'000.00 ne sera pas dépassé.

9.3 Récapitulatif des comptes d'investissements

	Comptes 2016	Budget 2016	Différence	%
Total des charges	597 869.50	1 259 000.00	-661 130.50	-110.58%
Total des produits	-	-	-	
Montants activés au bilan	-597 869.50	-1 259 000.00	661 130.50	-110.58%

10. Bilan

10.1 Remarques d'ordre général

En pages 30 à 34 des états financiers, vous trouverez le premier bilan du Réseau santé de la Sarine. Vous trouverez à titre de comparaison le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2016. Les montants figurant dans cette dernière colonne correspondent au bilan au 31 décembre 2015 de l'ACSMS et de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine.

10.2 Commentaires sur différents comptes

Actifs

	31.12.16	01.01.16	écart
Débiteurs HMS, SAS et SASDS	2 801 030.79	2 659 411.97	141 618.82
Provision pour pertes sur débiteurs	-220 000.00	-213 060.00	-6 940.00
Débiteurs nets	2 581 030.79	2 446 351.97	134 678.82

La provision pour pertes sur débiteurs se décompose comme suit :

- HMS : Un montant de **CHF 30'000.00** est attribué au HMS. Cette provision n'a pas varié ces dernières années.
- SAS : Le calcul de la provision pour le SAS, selon le concept de l'ancien organe de révision, donne un montant de CHF 130'421.30. Par mesure de prudence nous souhaitons conserver le montant de **CHF 140'000.00** qui figurait à fin 2015.
- SASDS : Historiquement, une provision de 5 % était calculée sur les débiteurs ouverts en fin d'année. Les créances ouvertes au 31.12.2016 représentent un montant de CHF 973'176.05, soit une provision de CHF 48'658.80 arrondie à **CHF 50'000.00**.

	31.12.16	01.01.16	écart
Actifs de régularisation	103 532.47	829 183.50	-725 651.03

Au 31 décembre 2016 ce compte est composé essentiellement de charges payées d'avance, d'indemnités à recevoir de la part de la caisse de chômage pour un montant total de CHF 28'543.55, du solde des subventions 2015 pour le SASDS pour un montant de CHF 20'476.25 ainsi que divers décomptes.

L'écart important entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 est dû principalement à 3 éléments, à savoir :

- Le 4^{ème} acompte de subventions 2015 pour le SASDS a été versé le 4 janvier 2016 pour un montant de CHF 257'303.00
- Le solde de subventions 2014 pour le SASDS était de CHF 200'638.95 contre CHF 20'476.25 l'année suivante.
- En 2015 la gestion des indemnités forfaitaires était faite par le biais de la FASDS. Un montant de CHF 238'955.00 a été facturé aux communes en complément aux demandes d'acomptes. Dès 2016 la gestion des indemnités forfaitaires est faite séparément. Le solde à facturer aux communes ne figure pas dans la comptabilité du RSS.

	31.12.16	01.01.16	écart
Patrimoine administratif	11 448 944.25	11 665 126.55	-216 182.30

Vous trouverez ci-dessous un tableau explicatif des mouvements du patrimoine administratif.

	Immeuble HMS	Bâtiments SAS	Investissements RSS	Investissements HMS	Investissements SAS	Investissements SASDS	Total
Valeur au 01.01.2016	10 023 600	864 290		753 232	8	23 997	11 665 127
Acquisitions	97 214		260 226	278 653		30 690	666 784
Cessions						-4 000	-4 000
Amortissements	-635 600	-63 180		-165 794		-14 392	-878 966
Valeur au 31.12.2016	9 485 214	801 110	260 226	866 091	8	36 295	11 448 944

Passif

	31.12.16	01.01.16	écart
Diverses charges à payer	47 967.25	152 768.28	-104 801.03
Heures, vacances et repas payés en janvier	124 955.77	140 060.91	-15 105.14
Jetons de présences payés en janvier	44 298.30	26 436.40	17 861.90
Provision fête du personnel	25 000.00	26 000.00	-1 000.00
Indemnités forfaitaires 4ème trimestre	-	776 331.50	-776 331.50
Total passifs de régularisation	242 221.32	1 121 597.09	-879 375.77

Le paiement des indemnités forfaitaires s'est fait jusqu'au 31.12.2015 par l'intermédiaire de la FASDS. Dès l'exercice 2016, ces indemnités sont payées par la commission des indemnités forfaitaires.

	31.12.16	01.01.16	écart
Montant à rembourser aux communes	411 163.39	1 173 966.12	-762 802.73

Le montant ci-dessus correspond à la différence entre les acomptes demandés aux communes en 2016 et le résultat comptable du RSS. Ce montant sera remboursé en automne 2017 après déduction du solde des indemnités forfaitaires 2016 de CHF 277'769.35.

	31.12.16	01.01.16	écart
Prov. heures supplémentaires et vacances	476 484.11	208 669.30	267 814.81

Comme précisé dans le point 5.1. la progression des heures supplémentaires est due à l'augmentation importante de l'activité et de la mise en place des nouveaux outils informatiques du SASDS.

		31.12.16	01.01.16	écart
Provision mise en place du RSS		117 239.15	150 000.00	-32 760.85

Cette provision a été constituée en 2015 afin de pouvoir assumer des charges extraordinaires suite à la mise en place du RSS. Un montant de CHF 32'760.85 a été utilisé pour absorber le dépassement des frais liés à l'implantation des nouveaux logiciels.

		31.12.16	01.01.16	écart
Provision à ct pour autres droits du person.		100 000.00	-	100 000.00

Comme mentionné dans le chapitre des services transversaux, point 2.2. Un ex-employé du RSS revendique une indemnité de départ. Cette indemnité ainsi que les frais juridiques y relatifs ont été provisionnés dans cet exercice. Nous précisons qu'à ce jour il y eu deux jugements en notre faveur. Cette personne a cependant fait recours auprès du Tribunal cantonal.

		31.12.16	01.01.16	écart
Réserves		299 821.90	299 123.95	697.95

Vous trouvez en page 34 des états financiers le détail des réserves du RSS. La plupart de ces réserves ont été constituées il y a plusieurs années. Nous ne connaissons pas l'affectation de certaines de ces réserves. Le service des finances du RSS souhaite rechercher d'ici la fin de l'année 2017 comment ont été constituées ces réserves et quel était leur but.

10.3 Récapitulatif des comptes du bilan

	31.12.16	01.01.16	Différence	%
Total des actifs	21 413 586.66	22 321 755.91	-908 169.25	-4.24%
Total des passifs	21 413 586.66	22 321 755.91	-908 169.25	-4.24%
Différence	-	-	-	

11. Commission des indemnités forfaitaires

11.1 Remarques d'ordre général

Le droit aux indemnités forfaitaires est régi par la loi sur l'aide et soins à domicile du 8 septembre 2005 et de l'ordonnance du 14 octobre 2008 fixant le montant de l'indemnité forfaitaire. Le montant maximum d'indemnité est fixé à CHF 25.00 par jour. L'évolution financière de ce poste est liée aux nombres de demandes ainsi qu'au degré de l'aide apportée. Le nombre de personnes touchant cette aide est en constante évolution.

11.2 Commentaires sur différents comptes

		comptes 2016	budget 2016	écart
	Total des charges d'admin.	93 564.39	104 700.00	-11 135.61

Globalement les charges d'administration sont inférieures au budget et ceci malgré les importants frais d'informatique mis à charge de cet exercice. En effet, nous avons mandaté la société Ordi-conseils afin qu'elle développe notre logiciel Opale pour que ce dernier réponde aux besoins d'une gestion et d'un suivi informatisé de la Commission des indemnités forfaitaires.

		comptes 2016	budget 2016	écart
5790.3707.01	Indemnités forfaitaires versées, année en cours	3 238 905.00	2 950 000.00	288 905.00

Comme mentionné dans les remarques d'ordre général, le nombre des indemnités forfaitaires versées est en constante progression. En 2016, il y a eu 471 personnes aidantes qui ont bénéficié d'indemnités forfaitaires, ce qui correspond à un total de 491 personnes impotentes.

11.3 Récapitulatif comptes charges et produits

	Comptes 2016	Budget 2016	Différence	%
Total des charges	3 332 469.39	3 054 700.00	277 769.39	8.34%
Total des produits	-	-	-	
Excédent de charges à répartir	-3 332 469.39	-3 054 700.00	-277 769.39	8.34%